

NORS

Rendre possible notre culture.

Code d'éthique et de conduite



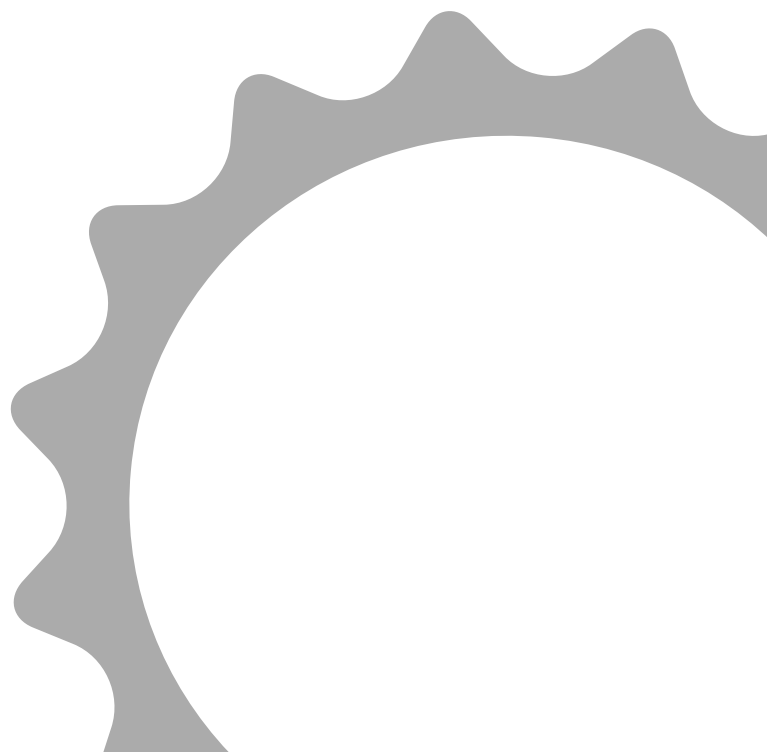
Entrée en vigueur
2026/01/06

Délivrance
Commission exécutive

Cadre d'application
Entreprises de Nors

Index

Un message du CEO	4	5. Notre intégrité	16
1. Notre mission et nos valeurs	5	5.1. Corruption et Pots-de-vin	16
2. Notre code	7	5.2. Cadeaux et Divertissements	16
2.1. Finalité	7	5.3. Conflit d'intérêts	16
2.2 À qui est-il destiné	7	5.4. Blanchiment d'argent	17
2.3 Subsidiarité	7	5.5. Vie privée et Protection des Données à Caractère Personnel	17
2.4 Divulgence	7	6. Notre responsabilité	18
3. Notre voix	8	6.1. Responsabilité Individuelle	18
4. Notre communauté	9	6.2. Responsabilité des Dirigeants	18
4.1. Nos collaborateurs	9	6.3. Responsabilité liée au Code de Conduite	18
4.2. Nos parties prenantes	11		
4.2.1. Clients	11		
4.2.2. Fournisseurs	11		
4.2.3. Concurrents	12		
4.2.4. Autorités	12		
4.2.5. Communication Sociale	13		
4.2.6. Communauté	14		
4.2.7 Actionnaires	15		



Un message du CEO

L'intégrité est l'une de nos valeurs fondamentales. C'est pour cette raison que le comportement éthique est présent dans toutes nos actions quotidiennes.

Chez Nors, nous reconnaissons que chaque choix implique, directement ou indirectement, une perspective éthique. Nous nous engageons à faire de cette prise de conscience un pilier central de notre attitude et de l'impact que nous générons.

L'adoption de principes de conduite clairs est essentielle pour notre développement durable et pour renforcer les relations avec nos clients, nos fournisseurs, nos collaborateurs et nos partenaires. Ces principes consolident l'héritage de notre marque, favorisent des relations durables et contribuent à une différenciation concurrentielle, associée à une gestion responsable des risques.

Voici notre Code d'éthique et de conduite. Plus qu'un simple document, il reflète notre identité et l'attitude que nous voulons cultiver au quotidien. Il traduit nos valeurs fondamentales — **héritage**, **humanisme**, **ambition**, **agilité** et **intégrité** — qui sont profondément ancrées dans une culture d'apprentissage, axée sur les résultats et la valorisation de nos collaborateurs.

Depuis plus de 90 ans, Nors a bâti son histoire sur les valeurs solides qui définissent notre ADN. **C'est cette intégrité et cet héritage, construits avec fierté et dévouement, que nous voulons continuer à faire fructifier.**

Connaître et appliquer ce Code fait partie de notre mission. Ensemble, nous assumons la responsabilité de le vivre pleinement.

Je compte sur vous tous pour poursuivre cette aventure, inspirés par notre objectif et nos valeurs.

Ensemble, nous y parvenons.



1.

Notre mission et nos valeurs

Nous nous définissons par nos origines, mais également par une ambition claire de transformer l'avenir.

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous allons plus loin. En adoptant une culture qui nous unit autour d'un ADN commun, nous sommes plus proches de nos collègues, de nos équipes, des différentes zones géographiques et activités, remplissant ainsi notre mission: **"Améliorer la vie et les activités commerciales grâce à un service et à des équipements de référence. En créant une valeur continue pour tous"**.

Grâce à notre culture de cohésion, nous honorons notre héritage d'excellence et d'ambition.

Nos valeurs sont associées à une culture de l'apprentissage, à la recherche de résultats et à l'attention portée à nos collaborateurs. Nous aspirons à évoluer sans cesse et à construire l'avenir ensemble.

Nous affirmons notre identité en incarnant ces cinq valeurs:

Héritage

Notre **héritage** est une valeur qui transcende le temps et reflète notre résilience. Avec plus de 90 ans d'histoire, chaque génération qui passe laisse une marque qui nous renforce et nous guide.

Cette valeur représente non seulement le chemin que nous avons parcouru jusqu'à présent, mais aussi l'engagement et le courage de créer un avenir plus innovant et plus responsable.

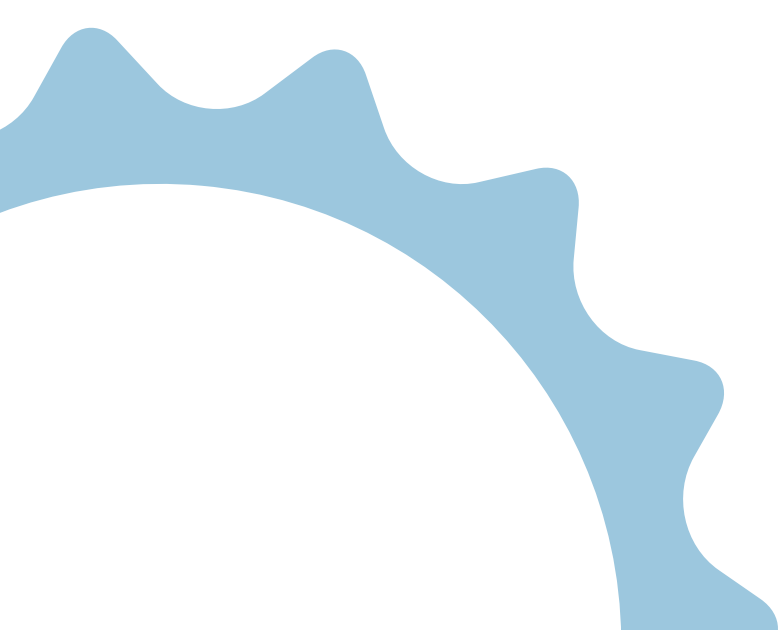
En reconnaissant et valorisant notre héritage, nous trouvons l'inspiration pour relever les défis du présent et créer un impact durable pour l'avenir.

Humanisme

Chez Nors, nous pensons que le succès commence avec nos Collaborateurs.

L'humanisme nous guide pour diriger et collaborer avec empathie, en construisant des relations étroites et authentiques, toujours fondées sur la confiance et le respect. Nous voulons comprendre les besoins réels de ceux qui travaillent à nos côtés.

Nos actions renforcent notre engagement en faveur d'un environnement où tous se sentent écoutés, valorisés et reconnus.



Ambition

Chez Nors, **l'ambition** est la force qui nous pousse à dépasser les limites et à construire l'avenir avec confiance.

Plus qu'un rêve, notre ambition est une volonté réelle de faire avancer les choses.

Cette volonté nous pousse à innover, à transformer, à créer de la valeur pour nos collègues, nos clients et la société, et à obtenir des résultats d'excellence. Ensemble, nous allons plus loin, convaincus que chaque pas nous rapproche d'un avenir construit avec détermination et vision.

Agilité

L'agilité est ce qui nous pousse à être plus efficaces dans nos interactions, nos décisions et nos réalisations. Dans un environnement collaboratif, où chacun assume la responsabilité de ses actes, il est possible de faire des erreurs, d'apprendre et de grandir, sans jamais perdre de vue l'objectif final.

En étant agiles, nous faisons avancer les choses. Nous transformons les défis en réussites, avec la certitude qu'à chaque étape, nous nous rapprochons davantage de l'excellence du service que nous fournissons.

Intégrité

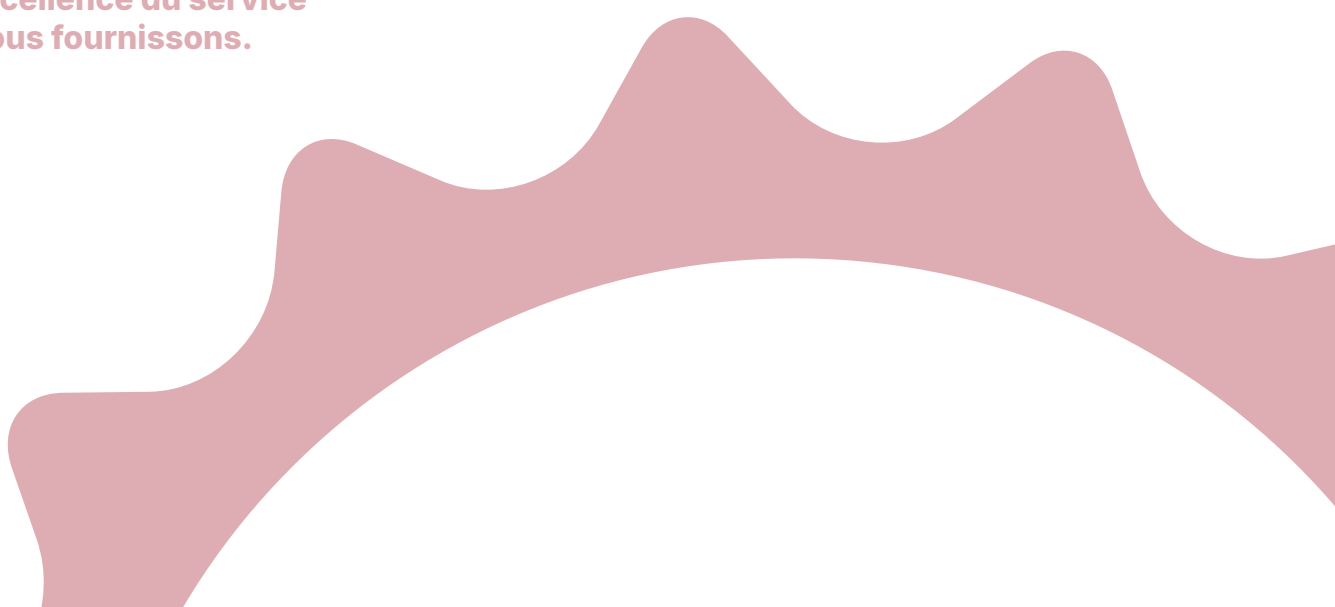
L'intégrité est la base de tout ce que nous faisons et reflète l'engagement et la responsabilité avec lesquels nous relevons chaque défi.

Nous construisons nos relations sur le respect, la transparence et la confiance, ainsi que sur un processus d'apprentissage continu, où nous avançons ensemble et ajoutons plus de valeur à ce que nous sommes et à ce que nous faisons.

Nous honorons nos engagements, inspirons la confiance et guidons chaque décision avec authenticité et respect. Plus qu'un principe, l'intégrité est notre identité.

Notre comportement est l'expression de notre mission et de nos valeurs, transformées en actions:

- Dans nos décisions
- Dans nos actions
- La manière dont nous interagissons avec les autres
- Comme nous sommes



2.

Notre code

2.1. Finalité

Ce Code d'éthique et de conduite est un ensemble de principes et de lignes directrices, inspirés par nos valeurs, qui guident nos actions et notre comportement, quel que soit le poste ou la fonction occupée.

Il reflète notre engagement envers nos collègues, nos clients, nos partenaires, l'écosystème qui nous entoure et Nors, en garantissant des relations fondées sur l'éthique et l'intégrité dans toutes les zones géographiques où nous opérons.

Il définit les normes de comportement attendues de tous les collaborateurs de Nors et les bases d'une conduite professionnelle responsable, en accord avec nos valeurs et les attentes de nos parties prenantes.

Ce document ne dispense pas de consulter les politiques applicables à chaque zone géographique.

2.2 À qui est-il destiné ?

Ce Code, ainsi que les politiques et règlements qui le complètent, sont destinés à toutes les personnes de l'organisation, quel que soit leur niveau de responsabilité, et régissent les relations qu'elles entretiennent avec leurs collègues, leurs clients, leurs fournisseurs et les autres partenaires et concurrents, avec la communauté locale et la société en général, ainsi qu'avec toute autre entité qui établit des relations avec Nors.

Il est de la responsabilité de chacun d'intégrer les principes et les lignes directrices de ce Code dans ses activités quotidiennes et ses processus de prise de décision. Plus que le simple respect, il est essentiel d'intérioriser les valeurs et les normes, et d'être un ambassadeur à tous les niveaux de l'organisation.

2.3 Subsidiarité

L'application du présent Code n'empêche ni ne dispense de la connaissance et du respect simultané de toutes les réglementations d'entreprise en vigueur à tout moment dans toutes les zones géographiques, ainsi que des règles d'origine légale ou de toute autre nature applicables, notamment les règles déontologiques et éthiques de fonctions, activités ou groupes professionnels spécifiques.

2.4 Divulgaration

Ce Code est publié sur les sites institutionnels des différentes entreprises de Nors, sur l'intranet et mis à disposition par le biais de moyens internes.

Dans un souci d'amélioration continue, le Code peut être revu à tout moment. Afin de garantir la prise de conscience et l'engagement individuel des Collaborateurs envers celui-ci, Nors organise régulièrement des actions de formation.

3.

Notre voix

Être capable d'identifier rapidement les comportements suspects d'infractions légales ou de violations du présent Code est essentiel pour garantir le respect de nos Principes éthiques dans toutes nos activités et dans toutes les zones géographiques.

Nous nous engageons à adopter une conduite éthique et responsable et encourageons une communication ouverte et transparente. Chez Nors, les collaborateurs, les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes disposent d'un moyen sûr et confidentiel pour signaler de telles irrégularités.

Le signalement suivra un processus de gestion solide, efficace et efficient dans lequel la confidentialité des lanceurs d'alerte est pleinement garantie.

Les signalements doivent être faits de bonne foi et de manière claire. Les rapports non fondés ou de mauvaise foi ne seront pas acceptés et pourront, le cas échéant, donner lieu à des mesures disciplinaires.

Nors interdit toute forme de représailles à l'encontre des lanceurs d'alerte de bonne foi, garantissant ainsi que personne ne sera lésé pour avoir agi de manière éthique. Les représailles compromettent la confiance dans l'entreprise et peuvent entraîner des sanctions disciplinaires, civiles ou pénales.



4.

Notre communauté

4.1. Nos collaborateurs

Nos Collaborateurs sont au cœur de notre stratégie. Chez Nors, nous nous engageons à adopter des politiques de gestion qui garantissent des niveaux élevés de satisfaction, d'épanouissement professionnel et d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Le bien-être de nos Collaborateurs est l'élément auquel nous accordons le plus d'importance. Nous cherchons à maintenir un excellent climat social grâce au respect rigoureux de la législation du travail, à des rémunérations équitables, à la protection de la vie privée de nos collaborateurs, à un environnement de travail sûr et sain, à l'inclusion de la flexibilité dans les régimes de travail (le cas échéant), à l'égalité d'accès aux opportunités, à la mobilité interne et aux possibilités de développement et de progression professionnelle.



Nous sommes responsables de:

→ Reconnaître et vivre la Mission de Nors, en prenant conscience de l'importance de la contribution individuelle à l'ensemble et construisant ensemble un environnement de confiance, de responsabilité et de respect mutuel;

→ Offrir des chances égales en matière d'emploi, indépendamment du genre, de la race, de l'orientation sexuelle,

de la religion, des croyances ou de la nationalité;

→ Reconnaître les Collaborateurs en fonction de leur contribution, de leur engagement et des résultats obtenus;

→ Promouvoir des dirigeants qui agissent de manière responsable et attentionnée envers leurs Collaborateurs;

→ Promouvoir un environnement de travail où tous se sentent en sécurité pour s'exprimer ouvertement, sans crainte de représailles, contribuant ainsi à une organisation transparente et digne de confiance;

→ Assurer l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, en reconnaissant l'importance du bien-être individuel pour la satisfaction professionnelle et la productivité, grâce à des modèles de travail flexibles (le cas échéant);

→ Respecter les autres et collaborer avec eux, en valorisant la ponctualité, les engagements et la responsabilité des décisions;

→ Offrir des opportunités d'apprentissage et de développement continu à tous les collaborateurs, ces derniers s'engageant à participer aux actions de formation qui leur sont attribuées;

→ S'abstenir de tout comportement susceptible de constituer un harcèlement moral ou sexuel, et signaler toute situation de harcèlement dont nous sommes victimes ou témoins, via les canaux existants;

→ Respecter et faire respecter les Droits humains internationalement reconnus;

→ Assurer des conditions de santé, d'hygiène et de sécurité au travail et veiller à ce que tous ceux qui agissent au nom de l'entreprise respectent les normes et les pratiques en matière de sécurité et de santé, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Toute non-conformité détectée, tout incident ou accident doit être signalé.



Nous ne tolérons pas:

→ Les comportements qui constituent une forme de préjugé ou de discrimination et remettent en cause les droits et la diversité de chacun;

→ Tout type de décision prise en fonction de facteurs discriminatoires, notamment l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'éducation, l'origine ou la condition sociale, le handicap, la maladie chronique, la nationalité, la race, la langue, la religion, les convictions politiques ou idéologiques, l'appartenance syndicale, ou encore en fonction de la fonction, de l'activité ou de la catégorie professionnelle;

→ Tout comportement relevant du

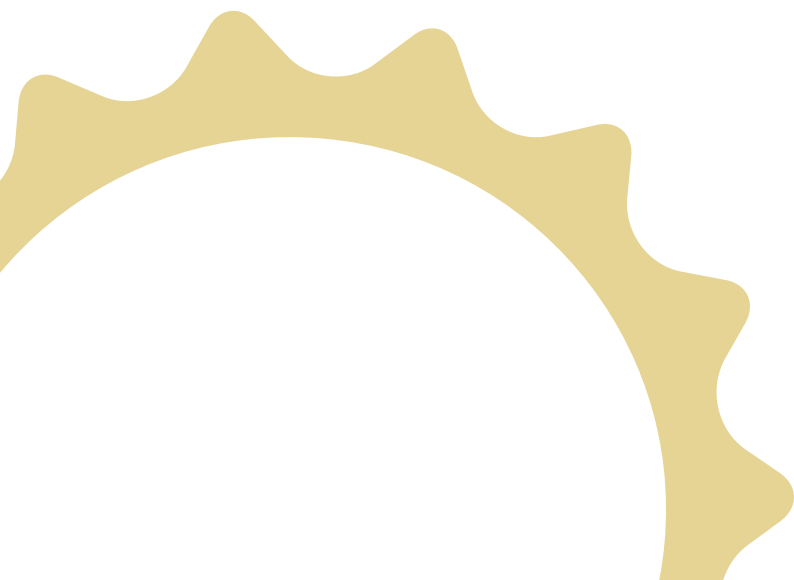
harcèlement moral, tel que: dévaloriser systématiquement le travail d'autrui; favoriser l'isolement social; ridiculiser constamment, de manière directe ou indirecte, une caractéristique physique ou psychologique; fixer des objectifs impossibles à atteindre ou des délais irréalisables; attribuer des fonctions inadaptées à la catégorie professionnelle; réduire ou supprimer de manière injustifiée des fonctions/tâches; s'appropriier indûment des idées, des propositions, des projets ou des travaux d'autrui;

→ Tout comportement de harcèlement sexuel, tel que: des commentaires sur l'apparence ou l'orientation sexuelle de collègues; des appels téléphoniques/messages indésirables ou l'envoi de photographies/images à caractère sexuel; des contacts ou des approches physiques indésirables; le conditionnement de l'évolution professionnelle ou d'autres avantages liés à l'emploi en échange d'une action indésirable à caractère sexuel;

→ Les pratiques susceptibles de constituer une violation des Droits humains, y compris le travail des enfants ou forcé. Nous n'acceptons pas non plus de telles pratiques de la part de tiers;

→ Les actes d'intimidation, d'offense ou d'agression;

→ La consommation ou la possession de drogues, de boissons alcoolisées et autres substances interdites et/ou la possession d'armes dans nos locaux et dans ceux où nous fournissons nos services.



4.2. Nos parties prenantes

4.2.1 Clients

Nous traitons nos clients avec professionnalisme, respect et intégrité afin de toujours leur offrir la meilleure solution.

Nous fournissons les meilleurs produits et services pour que tout fonctionne mieux, chaque jour. Nous sommes proactifs et engagés en faveur de la prospérité de nos clients. Nous partageons les risques et acceptons les défis. **Avant tout, nous ajoutons de la valeur et faisons avancer les choses.**



Nous sommes responsables de:

→ Fournir aux clients les informations nécessaires à une prise de décision correcte, éclairée et opportune, en garantissant le respect scrupuleux des conditions convenues;

→ Maintenir la confidentialité des informations reçues des clients. La confiance est l'un des fondements de notre relation;

→ Répondre toujours à nos clients avec cordialité, politesse, transparence, efficacité et rapidité.



Nous ne tolérons pas:

→ L'utilisation abusive ou non autorisée des données à caractère personnel de nos clients, notamment l'utilisation de données collectées à des fins différentes ou incompatibles avec celles pour lesquelles elles ont été collectées ou à des fins qui requièrent le consentement du titulaire;

→ Profiter du manque de connaissances ou de la vulnérabilité de nos clients.

4.2.2. Fournisseurs

Notre ambition est de croître de manière durable en favorisant le développement de l'économie circulaire, avec le soutien de partenaires de confiance qui partagent notre engagement envers l'avenir et s'appuient sur une culture d'intégrité.

L'impartialité, la loyauté, l'équité et la confiance sont à la base de notre relation.



Nous sommes responsables de:

→ Choisir les fournisseurs selon des critères clairs et impartiaux (consulter les politiques applicables à chaque zone géographique);

→ Conduire les négociations avec intégrité, en nous fondant sur la recherche de la qualité, d'un rapport coût/bénéfice adéquat, de la fiabilité technique et financière;

→ Honorer les engagements pris à l'égard de nos fournisseurs;

→ Veiller à ce que les fournisseurs respectent les normes éthiques, environnementales et sociales énoncées dans le présent Code;

→ Maintenir la confidentialité des informations reçues de nos fournisseurs.

**Nous ne tolérons pas de:**

→ Participer à des processus de sélection de fournisseurs qui génèrent un conflit d'intérêts potentiel;

→ Établir ou maintenir des partenariats avec des fournisseurs qui ne respectent pas les normes éthiques, environnementales et sociales établies dans le présent Code.

4.2.3. Concurrents

Nous agissons avec intégrité et un respect total envers le marché et nos concurrents, car l'intégrité et la réputation dans les pratiques commerciales renforcent la confiance dans notre marque.

Nous prônons une concurrence loyale et saine, en exigeant le strict respect de la législation en matière de concurrence et en interdisant toute pratique restrictive de celle-ci.

**Nous sommes responsables de:**

→ Respecter nos concurrents et les surpasser de manière saine, en offrant des produits et des solutions avec un rapport coût/bénéfice différencié;

→ Entretenir des relations cordiales avec les concurrents et promouvoir le respect mutuel, notamment en matière de droits de propriété intellectuelle et industrielle;

→ Veiller au respect de la législation en matière de concurrence.

**Nous ne tolérons pas de:**

→ Les attitudes pouvant constituer une calomnie ou une diffamation à l'égard de nos concurrents;

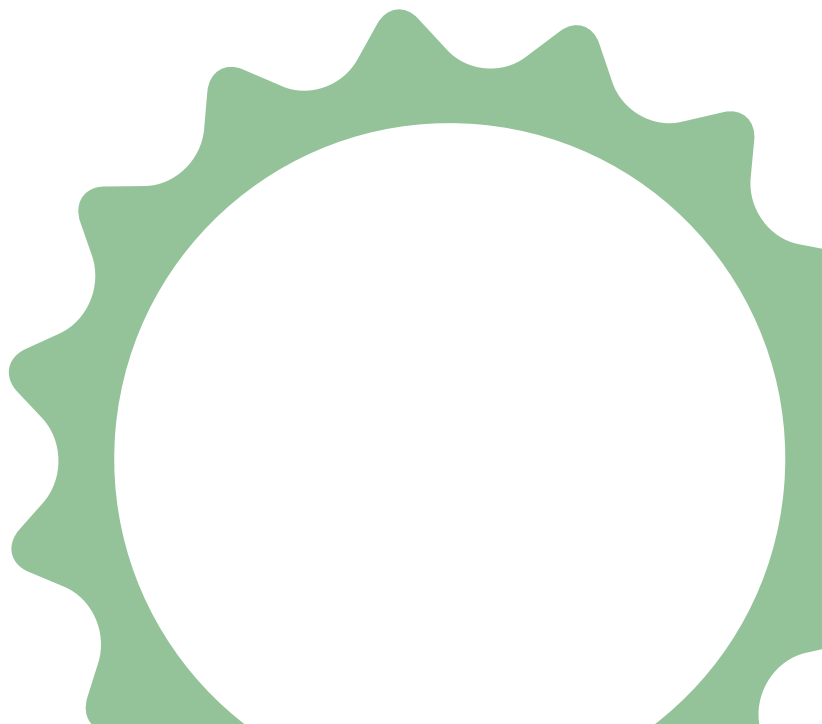
→ L'adoption de pratiques interdites par la législation sur la concurrence;

→ L'utilisation d'informations sur les entreprises concurrentes obtenues par des moyens illégaux.

4.2.4 Autorités

Nous nous engageons à coopérer pleinement avec les autorités, en agissant avec transparence et indépendance vis-à-vis de toute institution publique ou de tout parti politique. Nous fournissons toutes les informations nécessaires aux autorités de contrôle et d'inspection afin de répondre à leurs demandes de manière rigoureuse, transparente et opportune.

Nous garantissons que, dans les zones géographiques où nous opérons, la législation nationale et internationale en vigueur est strictement respectée.



**Nous sommes responsables de:**

- Respecter et faire respecter scrupuleusement les normes légales et réglementaires applicables;
- Fournir aux autorités publiques la coopération nécessaire pour mener à bien nos activités, notamment en fournissant les informations demandées dans les délais impartis;
- Préserver l'indépendance de Nors vis-à-vis des institutions publiques et des partis politiques, sans préjudice des relations professionnelles.

**Nous ne tolérons pas:**

- Le financement de partis politiques ou d'organisations dont la mission est essentiellement politique;
- Les pots-de-vin, y compris tout paiement par nos collaborateurs à des entités publiques ou privées, afin de faciliter les routines de contrôle administratif.

4.2.5. **Communication Sociale**

L'existence de médias libres, indépendants et impartiaux contribue au développement des marchés, des pays et de la citoyenneté.

Nors reconnaît l'importance des médias dans la formation de l'image de l'organisation auprès de l'opinion publique et fonde ses relations avec eux sur des principes d'éthique, d'intégrité et de transparence.

**Nous sommes responsables de:**

- Fournir des informations véridiques, rigoureuses, objectives et claires, en garantissant la confidentialité et en préservant les informations confidentielles, dans l'intérêt de l'entreprise;
- Fournir des informations ou répondre aux demandes, lorsqu'elles sont pertinentes, en se réservant le droit de ne pas s'exprimer sur des questions contraires à nos intérêts ou de garder confidentielles les informations considérées comme stratégiques.

**Nous ne tolérons pas:**

- L'utilisation du pouvoir économique comme moyen de manipuler les actions des médias;
- Le partage d'informations/déclarations au nom de Nors par des collaborateurs non autorisés. Si le collaborateur est sollicité pour fournir des informations ou faire des déclarations au nom de Nors à un organe de presse, il doit s'abstenir de répondre et en informer son supérieur hiérarchique et la Direction du Marketing, de la Marque et de la Communication (DMMC);
- Divulguer aux médias toute information sur les entreprises et les activités de Nors qui n'a pas été préalablement et dûment autorisée.

4.2.6. Communauté

Nous aspirons à avoir un impact réel sur les communautés dont nous faisons partie. **En valorisant et en respectant la culture et l'individualité des communautés dans lesquelles nous vivons, nous promovons une organisation qui offre à tous, partout dans le monde, un accès égal aux opportunités et aux ressources.**

L'un des piliers sur lesquels repose notre stratégie d'entreprise est notre engagement en faveur du développement durable dans les zones où nous sommes présents et auprès des communautés avec lesquelles nous interagissons. **Nous nous engageons à réduire notre empreinte écologique mondiale en contribuant à l'avenir.**



Nous sommes responsables de:

→ Encourager la participation à des activités de responsabilité sociale qui contribuent au développement durable de la société;

→ Soutenir les activités qui favorisent la qualification professionnelle des jeunes issus des communautés où nous intervenons, en leur offrant des opportunités d'apprentissage et de développement dans un contexte professionnel;

→ Chercher à cohabiter harmonieusement avec les communautés où nous opérons, en respectant les personnes, leurs traditions, leurs valeurs et l'environnement;

→ Respecter toutes les croyances, tant celles de nos collaborateurs que celles des communautés au sein desquelles nous opérons;

→ Promouvoir, diffuser et encourager auprès de nos collaborateurs, de nos partenaires, de nos clients et de la communauté en général l'adoption de bonnes pratiques environnementales;

→ Promouvoir l'utilisation de la technologie et de l'innovation afin d'accroître notre efficacité et notre productivité, tout en réduisant l'impact environnemental de nos activités.



Nous ne tolérons pas:

→ Le travail des enfants et nous exigeons de nos fournisseurs et partenaires qu'ils respectent le même principe (voir les politiques applicables à chaque zone géographique);

→ L'implication de Nors dans des activités politiques. Les collaborateurs qui souhaitent participer doivent le faire individuellement, en dehors de l'environnement et des heures de travail;

→ Toute forme de discrimination à l'encontre des collaborateurs syndiqués, en maintenant une relation de respect envers les entités syndicales;

→ Les situations qui mettent en danger l'environnement ou la conformité légale de l'entreprise face aux politiques environnementales.

4.2.7 Actionnaires

Nous aspirons à une Nors solide et durable. Nous savons qu'une partie significative de notre évolution au fil des ans repose sur notre engagement à créer de la valeur et à fournir des résultats constants.

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes et nous nous engageons, en prenant les risques nécessaires, sans compromettre notre patrimoine, notre notoriété ou notre réputation. Nous savons que les décisions d'aujourd'hui façonnent l'avenir, dans le respect du développement durable.



Nous sommes responsables de:

→ Garantir la rigueur, la véracité et l'opportunité des informations mises à la disposition des actionnaires et du marché;

→ Renforcer les synergies entre les différentes entreprises et zones géographiques afin de créer de la valeur de manière collaborative;

→ Garantir la véracité des informations produites et communiquées, notamment dans les rapports financiers ou de gestion, les résultats, les politiques et les performances des entreprises;

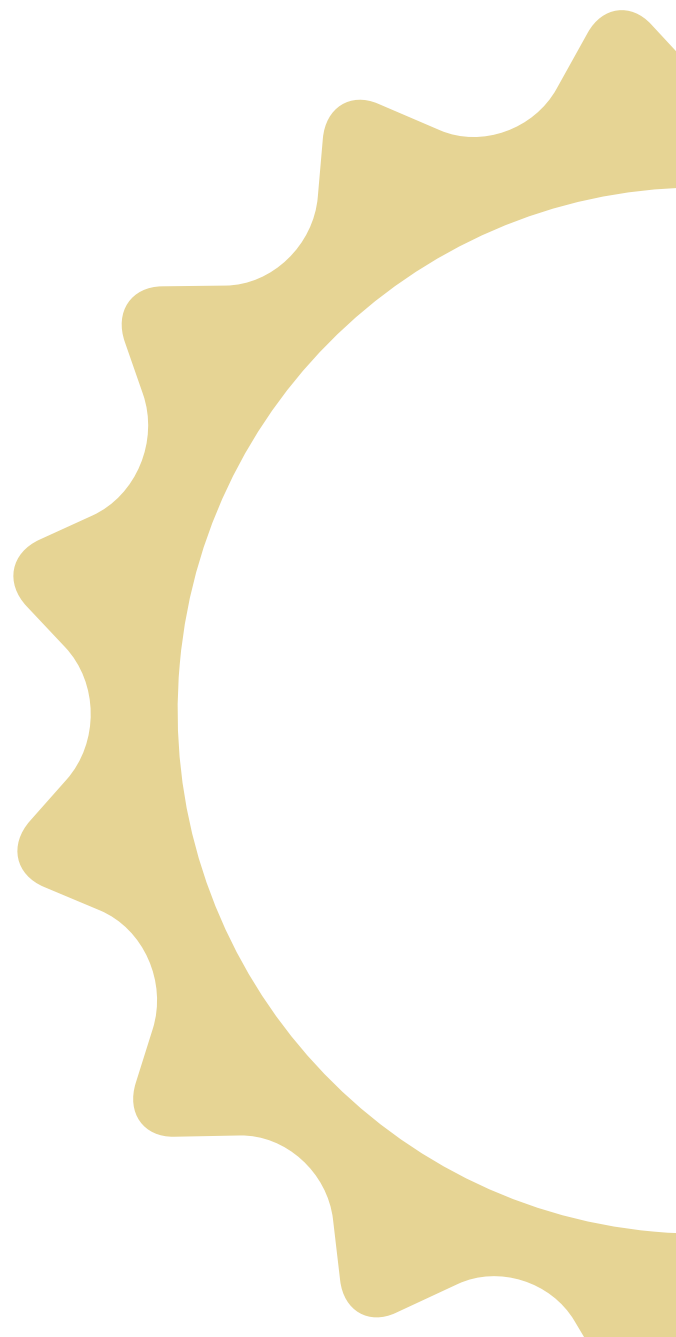
→ Se conformer à toutes les législations nationales et internationales en vigueur. Si les normes et réglementations internes sont plus strictes que celles imposées par les lois locales, Nors adoptera, outre le respect de la législation locale, les normes les plus exigeantes;

→ Garantir le respect de toutes nos obligations fiscales, en enregistrant et déclarant toutes les transactions effectuées.



Nous ne tolérons pas:

→ Les comportements qui nuisent à la réputation de Nors, tels que les actes liés à des questions financières, la corruption et les pots-de-vin, les conflits d'intérêts et l'utilisation des informations et du patrimoine.



5.

Notre intégrité

L'intégrité est le fondement de toutes nos activités.

Chez Nors, nous nous engageons à garantir la mise en œuvre de mesures efficaces pour prévenir, détecter et lutter contre toute infraction susceptible de compromettre l'intégrité, la transparence et la réputation de l'organisation.

5.1. Corruption et Pots-de-vin

Pratiquer des actes illicites, par action ou omission, tels que la corruption ou le trafic d'influence, compromet la paix et la sécurité et menace la stabilité des marchés. Ces pratiques détournent des ressources essentielles au progrès et au développement et favorisent l'instabilité, l'insécurité et la méfiance.

Nors condamne fermement toute forme de corruption ou de pots-de-vin, qu'elle soit active ou passive, y compris les situations de favoritisme par le biais de paiements de facilitation ou d'autres irrégularités, et a mis en place des politiques et des procédures rigoureuses afin de prévenir, détecter, corriger et contrôler de telles pratiques.

5.2. Cadeaux et Divertissements

Les offres de cadeaux et d'hospitalité, les parrainages, les dons ou autres types de contributions sont des pratiques courantes et importantes pour établir et maintenir des relations commerciales.

Ces actions peuvent toutefois être utilisées pour dissimuler des actes de corruption ou des avantages indus et il est donc essentiel que tout échange d'avantages, patrimoniaux ou non, se fasse dans le strict respect des lois, des politiques et des procédures applicables.

Il est essentiel que ces pratiques soient modérées, adaptées au contexte et conformes aux normes éthiques.

Chez Nors, nous n'offrons ni n'acceptons de cadeaux susceptibles de donner lieu à des perceptions inappropriées sur des décisions commerciales ou des avantages indus. Les principes d'action, les devoirs et les règles à suivre pour donner et recevoir des cadeaux sont systématisés dans les politiques anti-corruption de Nors.

5.3. Conflit d'intérêts

Tout conflit d'intérêts peut compromettre la réputation de l'entreprise, de ses collaborateurs ou des partenaires concernés.

Pour Nors, la transparence est la règle essentielle. Cela implique d'identifier et de communiquer toutes les situations qui créent ou pourraient créer des conflits d'intérêts, garantissant ainsi l'impartialité et l'indépendance, tant dans nos actions que dans nos processus de prise de décision.

5.4. Blanchiment d'argent

Les activités de Nors sont guidées par des normes éthiques élevées, l'intégrité dans les affaires et le strict respect de la législation et de la réglementation applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

De ce fait, chez Nors, nous adoptons des procédures rigoureuses pour vérifier l'identité des contreparties impliquées dans les transactions que nous souhaitons réaliser, et nous ne concluons que les transactions pour lesquelles aucun indice d'irrégularité n'a été identifié.

Nors dispose de politiques et de procédures intégrées dans le Programme de Prévention du blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme, qui incluent des mesures visant à garantir le respect des exigences et des obligations légales associées à ces domaines. Parmi ces mesures, nous soulignons les processus d'identification et de diligence raisonnable.

Les collaborateurs de Nors s'engagent à respecter rigoureusement tant la législation applicable aux activités et aux juridictions où ils opèrent que les procédures internes définies en la matière. En outre, ils suivent des formations spécialisées qui leur permettent d'exercer avec excellence les fonctions essentielles liées à ces responsabilités.

5.5. Vie privée et Protection des Données à Caractère Personnel

La vie privée est un droit fondamental.

En ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel, les titulaires disposent de droits spécifiques visant à garantir leur vie privée et la protection de leurs données.

Chez Nors, nous traitons les données à caractère personnel de manière limitée et strictement nécessaire pour atteindre les finalités déterminées, légitimes et communiquées, en respectant les délais légaux de conservation des données à caractère personnel et adoptant toujours une attitude informative et transparente envers les titulaires des données.

Nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées au risque, qui visent à contribuer au respect de nos obligations et garantissent la confidentialité, les droits et la sécurité des données à caractère personnel de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs et des autres parties intéressées, y compris les sous-traitants.

Les fournisseurs autorisés à agir au nom de Nors doivent également veiller au strict respect des lois qui garantissent la confidentialité et la protection des données à caractère personnel.

6.

Notre responsabilité

6.1. Responsabilité individuelle

Chacun d'entre nous est responsable du respect du présent Code de conduite et doit guider son comportement selon les valeurs et les normes qui y sont énoncées.

La violation ou le non-respect des règles générales de conduite énoncées ici sera sanctionnée conformément aux dispositions de la loi et des règlements en vigueur.

6.2. Responsabilité des Dirigeants

Les dirigeants de Nors ont une responsabilité accrue en tant que modèles éthiques à suivre. Grâce à leur position de leader, ils jouent un rôle fondamental dans la promotion d'une culture éthique auprès des collaborateurs qu'ils dirigent.

Nos dirigeants sont responsables de:

→ Connaître en détail ce Code, en adoptant des comportements et des attitudes conformes à ses dispositions, afin de servir d'exemple;

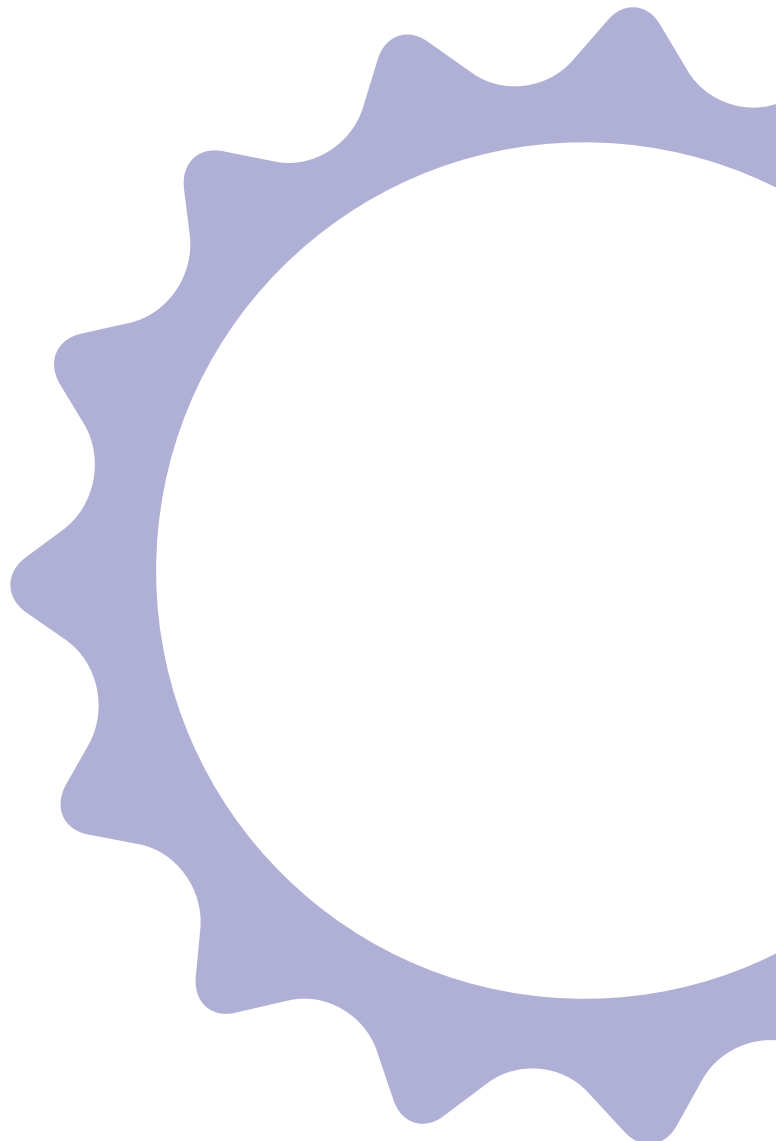
→ Diffuser les valeurs et les définitions du présent Code à leur équipe, leurs partenaires, leurs clients et leurs fournisseurs, en leur fournissant des explications et des conseils sur les procédures prévues et à adopter;

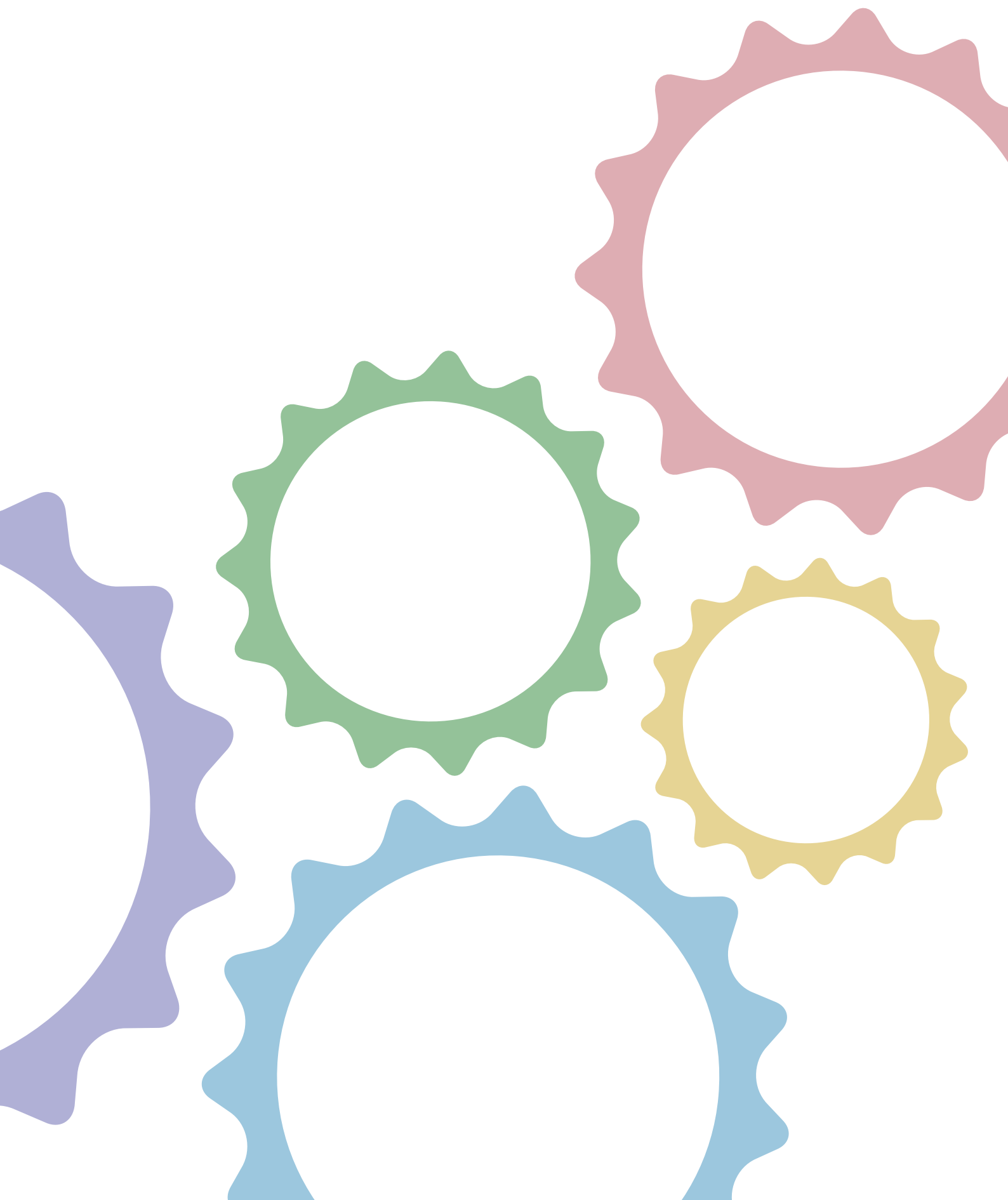
→ Identifier les infractions et agir afin de les corriger et de les éliminer.

6.3. Responsabilité liée au Code de Conduite

La mise en œuvre, le suivi et la mise à jour du présent Code relèvent de la responsabilité de la Commission Exécutive, en collaboration avec la Direction juridique et Compliance.

Toute question sur l'interprétation ou l'application de ce document doit être signalée à l'adresse **compliance@nors.com**.





NORS

Rendre possible.